

Introducing the 42nd CMVVM

The 42nd Mountain Gliding World Cup will be held in Vinon-sur-Verdon from 13 to 19 July 2025. The aim is to revive mountain competitions in complete safety. Two types of class are proposed. One class will focus on speed in a restricted area and the other on distance flights.

For the speed class, we'll be doing circuits of between 250 and 500km in the Southern Alps. And the aim is to make flights of between 2h30 and 4 hours maximum.



Same area as at CDF2024

For the 'long-distance flights' class, the circuits will stay in France. The flight area will have no geographical limits (Northern Alps, Southern Alps...). We will favour early take-offs in order to make maximum use of convection.

In the 2 classes, all gliders will be accepted and we will apply the FFVP coefficients. The rules used will be NP4.1 corresponding to the FFVP sporting rules.

For flights within national parks, the Ecrins and Vanoise corridors will be authorised at legal altitudes. The aim is not to ban the parks, so that flights can be made if the ceilings are higher than 1000m above ground level in these sectors.

In the 'distance flying' class, pilots will be selected on the basis of their mountain flying skills. The aim of this competition is not to take risks but to fly safely. To enter this class, pilots will be required to have taken training courses and flown in the Southern and Northern Alps. We want to encourage and develop competition gliding in the mountains.

The entry fee will be 200€ and if this is your first participation the fee will be 125€. Towing at 900m QNH will be charged at €50 if fuel prices do not fluctuate.

Finally, we will be limiting the number of gliders in the 2 classes to 80. The cross-country class will be limited to 30 gliders so that we can take off quickly and do long circuits with maximum convection. And for the speed class, we'll be limiting the number of gliders to 50.

The Alps are a magnificent playground, let's make the most of it, respecting the new airspace rules and a magnificent environment.

The AAVA is looking forward to welcoming you to enjoy the fabulous weather and exceptional scenery. Barbecue evenings with all the pilots and club members will make your stay even more enjoyable.

Présentation de la 42° CMVVM

La 42e coupe du monde de vol à vol en montagne se déroulera à Vinon-sur-Verdon du 13 au 19 juillet 2025. L'objectif est de renouer avec les compétitions en montagne en toute sécurité. Deux types de classe sont proposés. Une classe sera accès sur la vitesse dans un périmètre restreint et l'autre sur des vols de distance.

Pour la classe vitesse, nous ferons des circuits entre 250 et 500km en restant dans les Alpes du Sud. Et l'objectif est de faire des vols entre 2h30 à 4 h maximum.



Même espace qu'au CDF2024

Pour la classe « vols de distance », les circuits resteront en France. La zone des vols n'aura pas de limite géographique (Alpes du nord, Alpes du sud...). Nous privilégierons les décollages tôt de façon à utiliser la convection à son maximum. Dans les 2 classes, tous les planeurs seront acceptés nous appliquerons les coefficients de la FFFP. Le règlement utilisé sera la NP4.1 correspondant aux règles sportives de la FFVP. Pour les vols à l'intérieur des parcs nationaux, les corridors des écrans ainsi que de la Vanoise seront autorisées avec les altitudes légales. L'objectif est de ne pas interdire les parcs, de façon à pouvoir voler si les plafonds sont supérieurs à 1000 M sol dans ces secteurs. En ce qui concerne la classe « vol de distance », nous sélectionnerons les pilotes en fonction de leurs compétences en vol montagne. Le but de cette compétition n'est pas de prendre des risques mais de voler en sécurité. Pour s'inscrire dans cette classe, il sera demandé d'avoir fait des stages et avoir volé dans les Alpes du Sud et du Nord. Nous souhaitons encourager et développer la compétition du vol à voile en montagne. Les frais d'inscription seront de 200€ et si c'est votre première participation le montant sera de 125€. Les remorqués à 900 M QNH sont facturés 50€ si les prix de l'essence ne fluctuent pas. Pour finir, nous limiterons le nombre de planeurs dans les 2 classes à 80. La classe « vol de distance » sera limité à 30 planeurs de façon à pouvoir décoller rapidement faire des circuits longs avec un maximum de convection. Et pour la classe vitesse, nous limiterons à 50 planeurs.

Les Alpes sont un magnifique terrain de jeu, utilisons-le, en respectant les nouvelles règles de l'espace aérien et un environnement magnifique.

L'AAVA vous attend avec impatience pour profiter de météo fabuleuse et de paysages exceptionnels. Nous saurons agrémentés votre séjour par des soirées barbecue avec tous les pilotes et tous les membres du club.